

► Déremboursement des médicaments contre la maladie d'Alzheimer : la position des médecins neurologues et gériatres

La Fédération des Centres Mémoire, la Fédération Française de Neurologie, la Société Française de Neurologie, la Société Française de Gériatrie et de Gérontologie et la Société Francophone de PsychoGériatrie et de Psychiatrie de la Personne Âgée tiennent à rappeler leur avis concernant les approches thérapeutiques en vigueur dans le monde. Les grandes études scientifiques internationales prônent une prise en soins de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées combinant des approches médicamenteuses et non médicamenteuses complémentaires. Selon plusieurs méta-analyses, les médicaments symptomatiques qui pourraient ne plus être remboursés demain, ont prouvé leur efficacité sur la cognition dans la maladie d'Alzheimer, la maladie à corps de Lewy et la démence de la maladie de Parkinson. Cet effet dont l'amplitude est modeste est démontré. La pertinence clinique de ces médicaments ne se conçoit que s'ils sont associés à l'ensemble des mesures non médicamenteuses, psycho-sociales notamment. De nombreuses familles en témoignent tous les jours en consultation et par la voix de France Alzheimer.

Ces médicaments n'ont pas montré d'effet délétère s'ils sont bien utilisés en respectant les contre-indications et précautions d'emploi, comme en témoigne l'absence de signal de pharmacovigilance de la part des instances sanitaires des grands pays. Sans grande économie (30 euros par mois par patient), un déremboursement introduirait une iniquité importante chez les patients pour lesquels ces médicaments seraient indiqués, porteurs d'une maladie d'Alzheimer, ou d'une maladie à corps de Lewy qui répond tout particulièrement à ces traitements.

... Du fait de l'absence de sérénité accompagnant cette question majeure de santé publique, nous plaidons pour un nouvel examen des résultats scientifiques réels des grandes études internationales avant de prendre une décision définitive qui isolerait la France et surtout, serait délétère pour les patients français et leur entourage.

Extrait du Communiqué Officiel de 5 sociétés savantes et organisations professionnelles de médecins : la Fédération des centres mémoire, la Fédération française de neurologie, la Société française de neurologie, la Société française de gériatrie et de gérontologie et la Société francophone de psychogériatrie et de psychiatrie de la personne âgée.